



Vue du trait de côte entre Kerarzac et Beauport : l'emplacement de l'ancienne digue 'Talus', devant la roselière

IVR53_20092212638NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation